



Mariage avec un francais et droit de demeurer en france!

Par **samsaya**, le **27/02/2009** à **00:22**

Bonjour,

Je suis marié à un francais depuis 2 mois! Je suis Québécoise. Il désire expérimenter le marché du travail au Québec, il veut demander son statut de résident permanent!

Ma question, perdrais-je mes droits de demeurer en France au moment où son éventuel acquisition de résident permanent sera accordé?! (p.s. J'ai un enfant à l'école, mais ce n'est pas le père....)

Merci à l'avance!